

La forêt : 10 milliards de francs en détente et bien-être

Au temps de nos ancêtres, la forêt servait de pâture au bétail, fournissait gibier, baies et fruits divers à la population ; elle abritait parfois brigands et gens de peu de fortune. Dès le 12^{ème} siècle, la forêt produisait principalement du bois d'œuvre pour la construction navale et d'habitations; elle alimentait nos fourneaux. Dès le 19^{ème}, elle représentait une source d'énergie et une matière première indispensable pour l'industrie. Son rôle économique était alors à son point culminant. Les propriétaires forestiers étaient au bénéfice d'un patrimoine précieux et rentable.

Vers une forêt multifonctionnelle

Aujourd'hui, la forêt nous protège des dangers naturels telles qu'avalanches ou chutes de pierres, abrite une faune et flore menacées, produit du bois pour nos industries mais surtout elle accueille une société toujours plus stressée à la recherche de quiétude afin de se ressourcer. Dans les régions urbanisées, l'aspect de détente devient alors essentiel voir vital. Que ce soit pour le jogging, la promenade ou la randonnée, la pratique du VTT ou de la raquette, la détente en milieu forestier a pris un essor prépondérant ces dernières années.

Une forêt vierge est assurément très belle mais généralement impénétrable. La forêt grandit sans notre aide mais pas forcément à notre convenance. La main de l'homme l'accompagne donc vers une structure lui permettant de fournir les prestations dont nous avons besoin.



Economie forestière difficile

L'importance économique de la forêt diminue drastiquement à l'image de tout le secteur primaire. Faute de moyens, cette nouvelle situation menace l'entretien de cette richesse non plus économique mais sociétale.

Les propriétaires forestiers peinent à couvrir leurs coûts car la forêt n'est pas seulement l'affaire d'une récolte de bois synonyme d'entrée financière mais aussi de soins aux jeunes arbres, de plantations et d'entretien de chemins générant des frais. Le marché des bois n'est plus ce qu'il était. Notre code civil garantit l'accessibilité des forêts à tous, ce qui n'est pas le cas chez nos voisins étrangers. Les contraintes écologiques, la sécurité des promeneurs et sportifs lors des exploitations et le maintien d'un milieu plaisant à la détente représentent des charges importantes. Dans ces conditions, le bilan global est généralement déficitaire.

Un besoin de reconnaissance

Les propriétaires forestiers ont besoin d'un soutien extérieur afin d'assurer au mieux les différents intérêts publics en jeu. La production de bois est du domaine privé ; par contre, les autres prestations fournies appartiennent au secteur public et ne sont actuellement pas véritablement reconnues et rémunérées. Selon une étude menée en 2005 (Ott et Baur), les prestations récréatives que la forêt suisse offre représentent une valeur annuelle de plus de 10 milliards de francs. Dans ce sens, un soutien financier au propriétaire de la part des communes, du canton et de la Confédération est indispensable afin d'assurer à long terme l'entretien de notre patrimoine forestier multifonctionnel, notre halle polyvalente naturelle.



Le clic utile

La forêt vous accueille, respectez ce milieu et les autres usagers. Que ce soit avec son chien, à cheval ou en VTT : **Partager, protéger, profiter, ...** consultez nos brochures thématiques sur www.admin.fr.ch/sff.



Le clic utile

Vous cherchez une place de pique-nique, une cabane ou encore un parcours thématique ou sportif, consultez notre répertoire pour les forêts sarinoises : www.admin.fr.ch/sff/fr/pub/themes/infos/accueil_foret.htm

Hauterive FR, hiver 2010

Service des forêts et de la faune, F. Schneider,
Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement